



Siège Social
1 Route du Parapluie
15250 NAUCELLES
Tél : 04.71.48.85.85

Succursales
11 Rue Blaise Pascal 1769 Av. Jean Bounie
15200 MAURIAC 19360 MALEMORT /C.
Tél : 04.71.40.09.01 Tél : 05.55.22.18.18

✉ contact@combes-equipements.fr

📱 @combes-equipements

🌐 www.combes-equipements.fr

En 2026, nous anticipons la facturation électronique et passons à la facturation dématérialisée !

Merci de contacter la comptabilité dans les plus brefs délais pour mettre à jour votre compte !

Les avantages :

- Vos frais de traitements administratifs simplifiés
- Un paramétrage réalisé avant la réforme
- Un meilleur suivi de vos paiements avec la LCR

ATTENTION



GAEC TILLEUL DE PARAMELLE
MM GALES
PARAMELLE
46210 ST CIRGUES

N° de TVA FR41440390227
Email jeromegales@hotmail.fr
SIRET 44039022700013

FACTURE N° 60161086

N° Client : 1857

Date : 31/01/2026

Page 1 / 1

N° DP 26100220
Opérateur FLORIAN CHAMBON

Date de DP 20/01/2026

Quantité	Référence	Désignation	Prix Unit HT	Remise	P.U. Net	Montant HT
1	BRN 363483-15	GRAISSE MOS2 BOMBE 500ML	24,88		24,88	24,88
1	FrF	FRAIS DE FACTURATION	1,95		1,95	1,95

Virement le 13/03/26

Code TVA	TVA%	Montant HT	Remises	Frais Divers	Base HT	Montant TVA	Montant TTC
1	20,00	26,83			26,83	5,37	32,20
32,20 A échéance au 25/02/2026 par CHEQUE					Total HT		26,83 €
					Total TVA		5,37 €
					Total TTC		32,20 €

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : nous nous réservons la propriété des choses vendues jusqu'à leur complet paiement, en application de l'article L621-122 du Code de Commerce. L'acheteur supportera toutefois seul les risques de perte, de dégradation ou de destruction des choses livrées. **CONDITIONS DE VENTE (extra) :** Passé un délai de 10 jours, les pièces ne seront ni reprises ni échangées. Toute pièce commandée spécialement, ou ayant été utilisée, ne pourra être reprise. En cas de paiement postérieur à la date de règlement figurant sur la facture, une pénalité de retard calculée sur la base de 4 fois le taux d'intérêt légal au jour de la facturation, sans pouvoir être inférieur à 1% par mois de retard, sera exigible le jour suivant la date de règlement ainsi qu'une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros (articles L441-3 et L441-6 du Code de Commerce), sans mise en demeure préalable. Pas d'escompte en cas de paiement anticipé. Le délai de livraison pour le SAV et les pièces est simplement indicatif. En cas de contestation, le tribunal d'AURILLAC sera seul compétent.

COMBES EQUIPEMENTS - SAS au capital de 247 450€ - 1 Route du Parapluie - 15250 NAUCELLES
RCS Aurillac 406 420 026 - SIRET 406 420 026 000 30 - APE 4661Z - N°TVA CCE FR63 406 420 026
IBAN FR76 1680 6048 2121 5027 5707 071 - AGRIFRPP868

74 €